



## **2 EME CLM DE THIERVILLE SUR MEUSE Le 11 septembre 2021 :**

### **1) Organisation :**

L'U.S.THIERVILLE CYCLISME organise le **11 septembre 2021** :

Le 2ème Contre La Montre de THIERVILLE SUR MEUSE.

Sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (pour les points non prévu par le règlement).

### **2) Type d'épreuve :**

Il s'agira d'un Contre La Montre individuel, pour les catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins, XS (Minimes), « S » (Cadets) et « M » ( Juniors et plus), selon le recommandations du Comité du Grand Est F.F.C. :

« **Contre La Montre pour tous** » [http://www.grandestcyclisme.fr/images/Annexe\\_3\\_CLM-pour-tous\\_vf.pdf](http://www.grandestcyclisme.fr/images/Annexe_3_CLM-pour-tous_vf.pdf)

### **3) Le contexte :**

Le virus COVID19 étant encore d'actualité, il faudra pour cette manifestation en fonction de l'évolution de la pandémie :

- Appliquer les gestes barrières et la distanciation.
- Le club prendra des dispositions pour mettre en place le moyen de se désinfecter ou laver les mains à la maison de quartier ou se situera les W.C. et devant laquelle sera fait la remise des dossards sur une file.
- Les départs ce ferons sans aide matériel : pas de rampe ou barrières.
- Les départs ce ferons sans aide physique : pas de teneur.
- **Il n'y aura pas d'engagement sur place.**
- La feuille d'émargement sera cochée par un personnel de l'organisation ou un arbitre.
- La remise des dossards sera effectuée par une autre personne de l'organisation sur présentation de votre licence ou pour les «Non Licencié(e)s» : une pièce d'identité.
- **Nombre d'engagé(e)s limité à : 60 coureurs le matin et 60 coureurs l'après-midi !**
- **Il n'y aura pas de remise de récompenses ou de vin d'honneur à l'issue des C.L.M.**

### **4) Qui peut participer :**

- **L'épreuve est ouverte aux féminines comme aux hommes**, licencié(e)s à la F.F.C. ou non.
- La distance à réaliser et le classement seront définis par votre catégorie d'âge.
- **Les catégories d'âges et les distances sont les suivantes :**
  - **Poussins (7 à 8 ans) (né en 2013 et 2014) : circuit « Poussins » : (1,5km)**
  - **Pupilles (9 à 10 ans) (né en 2011 et 2012) : circuit « Pupilles » : (2,4km)**
  - **Benjamins (11 à 12 ans) (né en 2009 et 2010) : circuit « Benjamins » : (5,2km)**
  - **Minimes (13 à 14 ans) (né en 2007 et 2008) : circuit XS : (9,4km) (distance validé par le Comité)**
  - **Cadets (15 à 16 ans) (né en 2005 et 2006) : circuit S : (16,4km) (distance validé par le Comité)**
  - **Juniors (17 à 18 ans) (né en 2003 et 2004) + Sénior et « + » (19 ans et +) (né entre 2002 et 19XX) : circuit M (16,4km)**

### **5) Certificat médical de NON contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition :**

- Les licenciés d'une autre fédération devront présenter sur leur licence : l'indication qu'ils ont un certificat médical valide pour la saison en cours.
- Les non licencié(e)s à la F.F.C. devront fournir la copie d'un certificat médical de moins d'un an !  
Mentionnant la **NON contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** !

- (Cette mesure est aussi applicable pour les licencié(e)s F.F.C. ne disposant de la mention « Certif. Med : Oui » sur leur licence en cours de validité).

#### 6) Droit d'engagement :

- Circuit « M » : 10€ de JUNIORS à MASTERS.
- Circuit « S » : 8€ CADETS
- Circuit « XS » : 8€ MINIMES
- Circuit : Poussins, Pupilles et Benjamins : GRATUIT
- **Pour les licencié(e)s FFC :** engagement internet obligatoire sur « cycle web » (les droits d'engagements seront déduits du compte du club).
- **Pour les concurrent(e)s, NON F.F.C. :**
  - o Soit via le bulletin d'engagement, accompagné de la copie d'un certificat médical de moins de moins d'1 an et du règlement des droits d'engagement (à l'ordre de U.S.THIERVILLE CYCLISME), seront envoyés à Mme Micheline LEIDER 5 rue Saint Pierre 55100 VERDUN.
  - o Soit par mails à : [usthiervillecyclisme@gmail.com](mailto:usthiervillecyclisme@gmail.com) (Joindre : le bulletin d'engagement complété + la copie du certificat médicale datant de moins de 1an. Le règlement de votre engagement sera à envoyer à Mme Micheline LEIDER pour le mercredi 8 septembre !

#### 7) Obligations des participant(e)s :

- **Port du casque homologué obligatoire.**
- **Respect du code de la route et des consignes données par des signaleurs.**
- **VEHICULE SUIVEUR : INTERDIT !**
- **Pour les circuits, Poussins, Pupilles et Benjamins : possibilité de suivre uniquement en vélo.**
- **Matériel : tous types de vélos ! (pas besoin d'un vélo de chrono) (pas de normes UCI).**
- **Accès aux lieux de départs : sous votre responsabilité dans le respect du code de la route !**
- **Nous vous conseillons de vous garer sur le parking de la mairie de Thierville sur Meuse.**
- **Merci de respecter le voisinage lorsque vous garerez vos voitures !**

#### 8) Déroulé de la journée :

- **Pour le CLM le matin : dossards de 8h30 jusqu'à 10h30 ! (à Thierville Sur Meuse)**  
**1<sup>er</sup> départ : 9h30 / dernier départ 11h45 (départ toute les 2 minutes) (circuit : 16,4km) :**
  - o Juniors (17 à 18 ans) (né en 2003 et 2004) + Séniors et « + » (19 ans et +) (né entre 2002 et 19XX) :
  - o Cadets (15 à 16 ans) (né en 2005 et 2006)
- **Pour les CLM de l'après-midi : dossards de 13h00 à 14h00 (à Thierville Sur Meuse)**  
**1<sup>er</sup> départ : 14h30 (Départ toutes les 1 minutes)**
  - o Minimes (13 à 14 ans) (né en 2007 et 2006) : circuit XS (9,4km)
  - o Benjamins (11 à 12 ans) (né en 2009 et 2008) : circuit (5,2km)
  - o Pupilles (9 à 10 ans) (né en 2011 et 2010) : circuit (2,4km)
  - o Poussins (7 à 8 ans) (né en 2013 et 2012) : circuit (1,5km)
- L'ordre de départ sera publié sur la page Facebook et envoyé au Comité du GEST F.F.C. le vendredi 10 septembre à 12h00. Le classement sera publié au plus tard le lundi 13 septembre 14h00 :

<https://www.facebook.com/groups/USTHIERVILLECYCLISME>

Voir, le parcours général et le bulletin d'engagement en annexe.

**RDV samedi 11 septembre 2021**